

Flambée des prix : la FENAGRI pointe du doigt la hausse des cours mondiaux



À l'exception d'un ou deux secteurs, l'industrie agroalimentaire nationale opère, selon la FENAGRI, dans un environnement libre et concurrentiel. De ce fait, l'évolution des prix, sur le marché national, est intimement liée à celle des cours mondiaux.

Depuis plusieurs semaines, l'augmentation de certains produits est visible sur les marchés, selon la Fédération nationale des associations du consommateur (FNAC) et la Fédération marocaine des droits du consommateur (FMDC). Pour cette dernière, cette hausse, qui concernait essentiellement le secteur alimentaire, s'étend, désormais, aux matériaux de construction, notamment le verre, dont le prix a grimpé de 70 à 135 DH, ainsi que l'aluminium et le PVC (+23%). Les autres matériaux ont connu une hausse de 10%.

À l'origine de cette flambée des prix, l'exposition du secteur à l'évolution des cours mondiaux, en hausse actuellement, surtout pour ce qui est du secteur agroalimentaire. « Le marché national est entièrement libéralisé. Il est donc fortement dépendant des grands producteurs internationaux des matières premières et intrants

importés par nos industriels et entrant dans la fabrication de nos produits agroalimentaires. Ceci expose fortement le secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA) à l'évolution des cours mondiaux », rappelle la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FENAGRI). Laquelle estime nécessaire de rappeler, à cet égard, qu'à l'exception d'un ou deux secteurs, l'agroalimentaire marocain opère dans un environnement caractérisé par la liberté du marché.

La hausse des intrants et matières premières

De ce fait, les prix de vente des produits agroalimentaires marocains sont fortement dépendants de toute hausse éventuelle des cours mondiaux des intrants et matières premières importés en vue de la fabrication de certains produits de consommation. « La répercussion des hausses est préjudiciable au développement de notre industrie. Le principal souci des opérateurs nationaux est donc de mettre à la disposition du consommateur marocain des produits alimentaires répondant à un rapport qualité/prix le plus compétitif possible, tout en veillant à la bonne continuité des activités de leurs entreprises, lesquelles emploient plusieurs milliers de personnes », selon la FENAGRI. Dans ce contexte, il serait difficile de prédire la tendance des cours des marchés mondiaux de ces matières premières, et partant, d'évaluer leur impact possible sur le prix de vente des produits agro-alimentaires finis sur le marché national.

« Il faut noter que les industriels marocains tentent d'amortir, autant que faire se peut, ces fluctuations des cours mondiaux moyennant la constitution de stocks de matières premières pour une durée déterminée et continuent de déployer des efforts louables d'optimisation opérationnelle. Le but étant de limiter, dans la mesure du possible, l'impact de ces hausses de cours sur le consommateur final », estime la FENAGRI.

Impact sur la rentabilité des industriels de l'agroalimentaire ?

Dans ce contexte, si la flambée des cours de matières premières continue son évolution à long terme, les professionnels de l'industrie agroalimentaire peuvent être exposés à une baisse de leur niveau de rentabilité à cause de la baisse de la demande des consommateurs à cause de la hausse des prix.

Il est à noter aussi que depuis l'avènement du contexte pandémique, les prix de certaines matières premières agricoles, mais aussi industrielles ont affiché une augmentation en raison de la pression mondiale sur ces produits surtout après la relance économique couplée à de mauvaises récoltes enregistrées dans plusieurs pays dont le Canada, les USA et l'Europe. À cela s'ajoute, une hausse des coûts logistiques, notamment de fret maritime et de l'énergie.

Au Maroc, cette hausse de prix varie entre 2 à 5 DH selon les fédérations défendant les consommateurs. Les principaux produits qui ont connu une hausse sont l'huile de table à hauteur de 5 DH, la semoule (3 DH), mais aussi le riz qui a été marqué pour sa part par une augmentation de l'ordre de 2 DH. D'autres produits ont enregistré également une hausse dans ce contexte particulier, notamment la farine pâtisseries, le café, le pain à base de blé dur. Compte tenu de ses augmentations, la FMDC a formulé le souhait, dans un communiqué rendu, le vendredi dernier, que le prochain gouvernement, soit doté d'un ministère dédié à la consommation et la protection du consommateur.

Source : <https://lesec.ma/business/flambee-des-prix-la-fenagri-pointe-du-doigt-la-hausse-des-cours-mondiaux.html>